

## Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES DÉCOUVREURS, tenue le mardi 19 octobre 2021, à 13 h 15, au Centre d'éducation des adultes du Phénix situé au 1088, route de L'Église, Québec et à laquelle il y a eu quorum.

### Sont présents :

BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
DORE-MINEAU, Lisandre	représentant des groupes communautaires
FAUCHON, Amélie	représentante du personnel enseignant
LANGLOIS, Chantal	représentante du personnel professionnel
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
PELLETIER-BISSON, Raphaëlle	représentante des groupes communautaires
TREMBLAY, Suzie	représentante du personnel enseignant
VACHON, Sylvie	représentante du personnel de soutien

### Est également présent :

Joël Garneau,  
directeur

### Est invitée :

Lucie Guenette,  
gestionnaire  
d'établissement

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Lisandre Dore-Mineau débute la rencontre en donnant la parole à chacun des membres afin de se présenter brièvement. À la suite de ce tour de table, il ouvre l'assemblée à 13 h 24 et explique le déroulement de ladite rencontre.

## C.E.-90-21-22-403 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, madame Sylvie Vachon, qui est appuyée par madame Amélie Fauchon, propose l'adoption et celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021;
5. Intervention du public;
6. Rappel sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (Loi 180);
7. Rappel des règles de régie interne du conseil d'établissement;
8. Rappel des règles de délibérations du conseil d'établissement;
9. Adoption des règles d'élection du président du conseil d'établissement;

10. Nomination des représentants des groupes communautaires ou socioéconomiques;
11. Nomination des membres représentant le personnel et des membres représentant les élèves du Centre;
12. Élection du président et vice-président, élection du trésorier et nomination de la secrétaire du conseil d'établissement;
13. Formulaire de renseignements nominatifs et dénonciation d'intérêt, s'il y a lieu (art. 70);
14. **Volet information :**  
 Direction de l'établissement :
  - Information de la direction
  - Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement
  - Séance d'information pour la présidence et les membres du conseil d'établissement
    - Constats de la 1<sup>re</sup> année d'implantation
    - Présentation des règles de financement et processus de répartition des allocations budgétaires
15. **Volet décision :**
  - 15.1 Calendrier des séances (adoption)
  - 15.2 Utilisation des locaux (approbation)
  - 15.3 Activités éducatives (approbation)
  - 15.4 Rapport financier du conseil d'établissement 2020-2021 (adoption)
  - 15.5 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2021-2022 (adoption)
  - 15.6 Budget prévisionnel du Centre 2021-2022 (adoption)
  - 15.7 Actualisation du projet éducatif 2021-2022 (adoption)
16. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
17. Levée de l'assemblée.

**C.E.-90-21-22-404 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2021**

Madame Suzie Tremblay propose l'adoption du procès-verbal du 15 juin 2021; celui-ci est adopté à l'unanimité.

**4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2021**

Aucun suivi n'est à faire, car ils sont prévus à l'ordre du jour.

**5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucun public. Monsieur Joël Garneau précise que toute l'information en regard du conseil d'établissement se trouve sur le site Internet du Centre.

**C.E.-90-21-22-405 6. RAPPEL SUR LES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LOI 180)**

D'abord, monsieur Lisandre Dore-Mineau, président, rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'ils doivent visualiser la formation obligatoire, élaborée par le ministère de l'Éducation, afin d'exercer pleinement leur rôle au sein du conseil d'établissement. Par la suite, il lit en détail le document sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement qui fut acheminé par courriel lors de la convocation. À la suite de la lecture, il est proposé par madame Chantal Langlois et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement adopte le document tel que déposé pour l'année 2021-2022. Monsieur Garneau profite de l'occasion pour faire la distinction des termes Adopter et Approuver.

**C.E.-90-21-22-406 7. RAPPEL DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Ayant pris connaissance individuellement des règles de régie interne, il est proposé par madame Stéphanie Boucher, qui est appuyée par madame Sylvie Vachon, et résolu à l'unanimité que le conseil d'établissement adopte les règles de régie interne pour l'année 2021-2022.

**C.E.-90-21-22-407 8. RAPPEL DES RÈGLES DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Lisandre Dore-Mineau procède à la lecture du document, plus particulièrement concernant les pouvoirs du président ainsi que les droits et devoirs des participants. Il est proposé par madame Chantal Langlois, qui est appuyée par monsieur Steve Ouellet, et résolu à l'unanimité, d'adopter les règles de délibérations telles que présentées pour l'année scolaire 2021-2022.

**C.E.-90-21-22-408 9. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Joël Garneau, directeur, fait la lecture du document en titre et en explique le contenu. Considérant l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique concernant les règles d'élection du conseil d'établissement, il est proposé par monsieur Steve Ouellet, qui est appuyé par madame Sylvie Vachon, et résolu à l'unanimité, que le conseil d'établissement adopte les règles d'élection telles que présentées pour l'année scolaire 2021-2022.

**10. NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DES GROUPES COMMUNAUTAIRES OU SOCIOÉCONOMIQUES**

Monsieur Joël Garneau présente Lisandre Dore-Mineau et Raphaëlle Pelletier-Brisson à titre de représentants des groupes communautaires ou socioéconomiques pour l'année scolaire 2021-2022. Ces deux nominations sont acceptées à l'unanimité.

**11. NOMINATION DES MEMBRES REPRÉSENTANT LE PERSONNEL ET MEMBRES REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES DU CENTRE**

Après avoir procédé ultérieurement, aux mises en candidature pour chaque corps d'emploi par formulaire électronique, et en respectant la procédure établie aux différentes conventions collectives, les membres représentant le personnel du Centre sont :

Pour le personnel enseignant :  
Stéphanie Boucher, Steve Ouellet, Amélie Fauchon et Suzie Tremblay.

Pour le personnel de soutien : Sylvie Vachon (en remplacement de Suzie Bois)

Pour le personnel professionnel : Chantal Langlois.

Le représentant d'élèves : Aucun élève représentant.

**12. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT, DU TRÉSORIER ET NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 26 ET 28)**

Il est accepté à l'unanimité que monsieur Joël Garneau soit le président d'élection. Madame Amélie Fauchon propose que monsieur Lisandre Dore-Mineau agisse à titre de président du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022; aucune autre proposition n'est faite. Monsieur Dore-Mineau accepte et est élu à l'unanimité.

Monsieur Steve Ouellet propose que madame Raphaëlle Pelletier-Brisson agisse à titre de vice-présidente du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022; aucune autre proposition n'est faite. Madame Pelletier-Brisson accepte et est élue à l'unanimité.

Madame Chantal Langlois propose que monsieur Joël Garneau agisse à titre de trésorier pour l'année scolaire 2021-2022. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Madame Sylvie Vachon propose que madame Nathalie Roy agisse à titre de secrétaire pour l'année scolaire 2021-2022. Madame Roy accepte et est élue à l'unanimité.

**13. FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS ET DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS, S'IL Y A LIEU (ART. 70)**

Madame Nathalie Roy, secrétaire, explique le formulaire en titre afin de le remplir durant la rencontre.

**14. VOLET INFORMATION**

Direction de l'établissement :

• **Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau fait le portrait des statistiques de la clientèle pour la période du 23 août au 15 octobre. Il explique également l'organisation scolaire actuelle, transmet des informations en lien avec le secteur jeune, le service aux entreprises, les mesures et projets, le bilan des réalisations du SARCA et fait état des différents suivis au quotidien.

- **Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil d'établissement**

Monsieur Joël Garneau explique que tous les membres du conseil d'établissement doivent visualiser la formation obligatoire, élaborée par le ministère de l'Éducation, afin d'exercer pleinement leur rôle au sein du conseil d'établissement. Il profite du moment pour diffuser les trois nouvelles capsules portant sur :

- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- Projet éducatif;
- Budget annuel d'un établissement.

- **Séance d'information pour la présidence et les membres du conseil d'établissement**

Monsieur Joël Garneau invite les membres à visualiser la séance d'information diffusée sur Teams le 20 octobre à 18h30. Celle-ci portera sur les constats de la première année d'implantation ainsi que sur la présentation des règles de financement et processus de répartition des allocations budgétaires.

## **15. VOLET DÉCISION**

**C.E.-90-21-22-409**

### **15.1 Calendrier des séances (adoption)**

Après discussions, madame Stéphanie Boucher propose le retour des séances en mode présentiel les mardis à 13h. Il est donc proposé par madame Chantal Langlois, qui est secondée de Sylvie Vachon, d'adopter à l'unanimité les dates suivantes :

14 décembre 2021, 15 février 2022,  
26 avril 2022 et 7 juin 2022.

**C.E.-90-21-22-410**

### **15.2 Utilisation des locaux (approbation)**

Monsieur Joël Garneau fait état de tous les locaux utilisés au Centre pour l'enseignement. Notons que nous sommes au maximum de la capacité d'accueil pour les blocs A, B et C. Un des laboratoires informatiques fut aménagé en local de classe pour la FBC; en soirées, quelques locaux demeurent disponibles. Il est proposé par madame Stéphanie Boucher que le conseil d'établissement approuve l'organisation des locaux du Centre pour l'année scolaire 2021-2022, telle que proposée par le directeur du Centre.

**C.E.-90-21-22-411**

### **15.3 Activités éducatives (approbation)**

Monsieur Joël Garneau mentionne quelques activités éducatives qui auront lieu dans les mois à venir, mais celles-ci ne concluent pas notre liste de choix d'activités pour la présente année. Il précise que l'approbation de ces activités est conditionnelle à ce que le Centre puisse respecter les recommandations de la Santé publique. Il est proposé par madame Suzie Tremblay, qui est secondée par madame Chantal Langlois, et approuvé unanimement, le choix des activités éducatives pour l'année scolaire 2021-2022.

C.E.-90-21-22-412

**15.4 Rapport financier du conseil d'établissement  
2020-2021 (adoption)**

Madame Lucie Guenette mentionne que le budget du conseil d'établissement 2020-2021 a été respecté et qu'une somme de 377 \$ est reportée en 2021-2022. Il est proposé par madame Amélie Fauchon et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport financier 2020-2021.

C.E.-90-21-22-413

**15.5 Budget de fonctionnement du conseil  
d'établissement 2021-2022 (adoption)**

Madame Lucie Guenette mentionne que le budget initial du conseil d'établissement 2021-2022 était de 1 000,00 \$ et que le budget révisé est de 1 377,00 \$. Il est proposé par madame Sylvie Vachon et résolu à l'unanimité d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2021-2022.

C.E.-90-21-22-414

**15.6 Budget prévisionnel du Centre 2021-2022  
(adoption)**

Madame Lucie Guenette précise que la mise à jour du budget final n'est pas terminée étant donné la réception des règles budgétaires au début de la semaine du 11 octobre. Cependant, elle dépose le budget prévisionnel de fonctionnement 2021-2022 et fait un survol des revenus et dépenses. Il est proposé par monsieur Steve Ouellet, qui est appuyé par madame Amélie Fauchon, et résolu à l'unanimité, que le budget annuel 2021-2022 de l'établissement soit adopté selon le document déposé au montant de 5 844 837, 00 \$.

C.E.-90-21-22-415

**15.7 Actualisation du projet éducatif 2021-2022  
(adoption)**

Monsieur Joël Garneau invite les membres à visualiser le projet éducatif sur le site Internet du Centre. Le comité travaille actuellement sur la mise à jour du document afin de le présenter lors de la prochaine séance du conseil en décembre. Il est proposé par madame Chantal Langlois et adopté à l'unanimité l'actualisation du projet éducatif.

**16. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES  
DES MEMBRES**

C.E.-90-21-22-416 17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Steve Ouellet que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 15 h 39.